

# Bulletin Municipal



COMMUNE DE  
DUGNY-SUR-MEUSE

Publication :  
Juin 2018

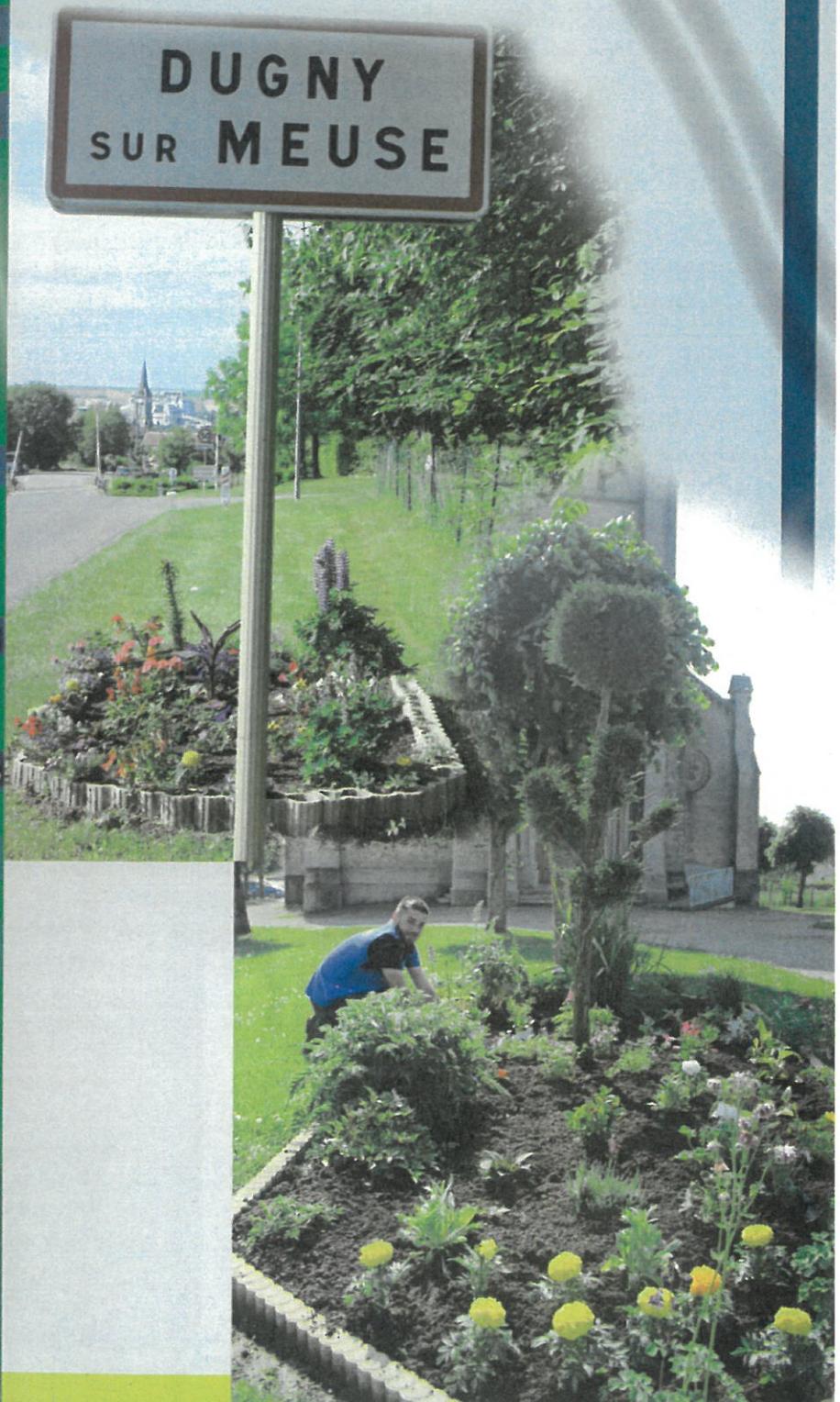
## ETE 2018

### Au sommaire :

- Le Clin d'œil ..... P1
- Le mot du Maire ..... P2-3
- Informations Mairie ..... P3-7
  - Fiscalité
  - Aménagement forestier
  - Ecole - fleurissement
  - Cérémonie du 8 Mai
  - Les mots de l'opposition
- Associations Culturelles ..P8-11
  - 2A2S - DFL - 8 chevaux
  - Bibliothèque - Les aînés
- Associations Sportives ... P12-13
  - AS Dugny - FC Dugny
- Les Info en + .....P14-18
- Les renseignements utiles .P19
- Dugny ... à la loupe .....P20

## Le Clin d'œil

### Le fleurissement



Directeur de publication :  
Mme VOL Fabricia

Mise en page & dessins :  
commahe.com



Mesdames, Messieurs, cher Verrâts,

Le temps est venu pour notre équipe municipale de faire un point sur nos engagements depuis 2014.

Lorsque nous avons pris la situation en main en avril 2014, la commune avait recours à une ligne de trésorerie de 500 000 € consentie par la banque pour faire face aux dépenses courantes, la trésorerie était dans le rouge – 470 000 €, au 1er novembre 2015 celle-ci a été remboursée et la trésorerie est repassée au vert : la commune disposait de 250 000 € de fonds de roulement pour assurer les paiements courants de fonctionnement et l'autofinancement des travaux dans un contexte de baisse de la dotation de fonctionnement de l'Etat « en 2014, la DGF a baissé de 7 984 € puis de 5 936 € en 2015 ». Nous avons réalisé des investissements et des travaux qui ont représenté un encours de dépenses de 96 082 €.

Au 31 décembre 2016, la commune disposait d'un résultat cumulé de 384 689,29 €, malgré une baisse de la DGF de 21 411 € par rapport à 2015.

Au 31 décembre 2017, la commune dispose d'un résultat cumulé de 376 048,25 €, malgré une baisse de la DGF de 14 346 € par rapport à 2016.

Les travaux qui ont été entrepris sur la Commune jusqu'au 31 décembre 2017 : création d'une aire stabilisée et gravillonnée face à la mairie, aménagement et sécurisation Place de la République (enfouissement des réseaux, AEP, Voirie), Réfection de la toiture de l'église, dépeignage de l'église, réfection du mur de l'église, rampes de l'église, création d'une réserve incendie, Réhabilitation du muret et sécurisation de l'école primaire et maternelle, mise en place

d'une grille de sécurité à l'école Maternelle, accueil de l'agence postale communale et mise en accessibilité, installation d'un City Stade et aire de jeux, aménagement de la sécurisation de la Route de Landrecourt, réparation des glacis de l'Eglise, remblais affaissement situé au 64 route de Landrecourt, éclairage public lotissement la Redoute et remplacement des armoires électriques, réparation et réfection de rues en émulsion et gravillon, curage de fossé et abattage d'arbre sur le chemin de la Falouze afin d'améliorer l'évacuation des eaux et la visibilité, désherbage et nettoyage du ruisseau du Franc ban par les employés de la codecom et de la commune, réparation du feu tricolore, fleurissement de la commune, entretien des chemins blancs, réaménagement déversoir de crue du Fran banc rue Briquette, terrassement et pose de grilles caniveaux pour les eaux pluviales rue Raymond Parmentier.

Autant de dossiers sur lesquels votre équipe municipale a eu à travailler avec la seule envie de répondre au mieux au service public que chacun des administrés peut attendre.

La Préfecture, Conseil Régional, Conseil Départemental, enveloppe parlementaire, la FUCLEM, l'ERDF, le GIP, Orange ont subventionné une partie des travaux, qu'ils en soient remerciés, pour un montant total de 170 601 €.

Malgré la baisse constante des dotations de fonctionnement versées par l'Etat et les charges imposées par la loi, la municipalité a su maintenir la bonne gestion de la commune dont vous pourrez vous en rendre compte dans les pages suivantes. Après une baisse des impôts locaux en 2016, les taux des impôts locaux resteront les mêmes cette année

Le mercredi 26 mars 2018, le Conseil Municipal s'est réuni pour d'une part, adopter le Compte Administratif de l'année 2017 arrêté en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 212 247,99 € et pour la section d'investissement à – 208 870,08 € et d'autre part, voter le budget communal 2018 que vous pourrez découvrir dans les pages suivantes.

L'élaboration du Budget Primitif est un moment essentiel dans la vie d'une commune puisqu'il détermine l'ensemble des actions et des projets à entreprendre. Je tiens ici à saluer le travail de mon équipe pour la gestion rigoureuse de l'argent public.

Pour 2018, les travaux de la rue Parmentier sont en cours, ce que la commune envisage de faire (réfection de l'éclairage public Cité Sainte Barbe – Rue René Jacques avec changement des armoires, réaménagement



Une société  
du groupe Lhoist

### **Carrières et Fours à Chaux de Dugny**

Usine : 55100 DUGNY sur MEUSE

Tél. : 03 29 87 60 00

Fax : 03 29 87 58 21

Siège social : 168, rue de Rivoli  
75044 PARIS Cedex 01



ment et enfouissement des réseaux Place des Prés, etc...).

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances et vous donne rendez-vous pour les animations et le feu d'artifice du 13 juillet prochain et en profite pour remercier les associations pour leur aide.

Fabricia VOL

## ACTES D'INCIVILITES, QU'EN EST-IL ?

Suites à des actes d'incivilités commis par des jeunes dans notre commune, une réunion a eu lieu avec leurs

parents et moi-même afin que ce genre de gestes et de comportements cessent ! Des plaintes sont parvenues en mairie et une main courante avait été déposée. La réunion d'échange avec les parents a été constructive, les jeunes ont fait le tour du village afin de rencontrer les personnes qui ont été importunées par leur comportement, de s'excuser et de voir ce qui était possible de faire pour réparer leurs faits puis ont été présentés à la Gendarmerie. La Municipalité tient à remercier les parents pour le soutien qu'ils ont apporté et précise qu'elle ne cautionnera pas les actes d'incivilités.

Fabricia VOL

## FISCALITE

En appliquant les mêmes taux d'imposition que l'année 2017, la commune a décidé de ne pas augmenter la fiscalité pour l'année 2018.

Les taux d'imposition pour l'année 2018 sont les suivants :

Taux TH = 1,85 %  
Taux FB = 7,16 %  
Taux FNB = 0.20 %

Avec l'application de ces taux, le produit de la fiscalité pour 2018 s'élève à 93 265,00 €.

## COMPTE DE RESULTAT 2017 DE LA COMMUNE (Adopté à la Majorité)

Dépenses d'investissement	325 668,88 €
Recettes d'investissement	116 798,80 €
Résultat de l'exercice	- 208 870,08 €
Report antérieur	47 971,93 €
<b>Résultat arrêté au 31 décembre 2017</b>	<b>- 60 898,15 €</b>

Dépenses de fonctionnement	701 343,94 €
Recettes de fonctionnement	913 591,93 €
Résultat de l'exercice	212 247,99 €
Report antérieur	224 698,41 €
<b>Résultat arrêté au 31 décembre 2017</b>	<b>436 946,40 €</b>

**Résultat cumulé arrêté au 31 décembre 2017** **376 048,25 €**

La gestion de la commune est saine puisque le solde cumulé arrêté au 31 décembre 2017 est excédentaire et nous permet, ainsi, de définir les principaux projets à venir au titre de 2018 :

- Réaménagement de l'agence postale et des bureaux de mairie
- Toiture de la mairie
- Réfection vitraux église
- Fin des travaux de la rue Parmentier (voirie, enfouissement et assainissement)
- Rénovation éclairage public
- Travaux de la Place des Prés



Tous ces travaux font l'objet de demandes de subventions et ne peuvent commencer qu'après réception d'un accusé de réception d'un dossier complet par les organismes financeurs.

Sans oublier les entretiens courants de la commune (émulsions, élagages, réfection des chemins et ...).

## COMPTE DE RESULTAT 2017 DE L'EAU (Adopté à la Majorité)

Dépenses d'investissement	57 348,04 €
Recettes d'investissement	46 880,75 €
Résultat de l'exercice	- 10 467,29 €
Report antérieur	26 550,90 €
<b>Résultat arrêté au 31 décembre 2017</b>	<b>16 083,61 €</b>

Dépenses de fonctionnement	82 093,58 €
Recettes de fonctionnement	82 206,26 €
Résultat de l'exercice	112,68 €
Report antérieur	19 685,05 €
<b>Résultat arrêté au 31 décembre 2017</b>	<b>19 797,73 €</b>

**Résultat cumulé arrêté au 31 décembre 2017** 35 881,34 €

Sur cet excédent, il reste un solde à payer de 32 347,20 € correspondant aux travaux AEP de la rue Parmentier.

## COMPTE DE RESULTAT 2017 DE LA FORET (Adopté à la Majorité)

Dépenses d'investissement	16 138,89 €
Recettes d'investissement	15 600,12 €
Résultat de l'exercice	- 538,77 €
Report antérieur	- 15 600,12 €
<b>Résultat arrêté au 31 décembre 2017</b>	<b>- 16 138,89 €</b>

Dépenses de fonctionnement	138 816,52 €
Recettes de fonctionnement	83 774,60 €
Résultat de l'exercice	- 56 041,92 €
Report antérieur	228 910,63 €
<b>Résultat arrêté au 31 décembre 2017</b>	<b>172 868,71 €</b>

**Résultat cumulé arrêté au 31 décembre 2017** 156 729,82 €

Le produit de la vente des coupes de bois a été profitable à la commune car nous suivons le plan d'aménagement forestier pour une bonne gestion de notre forêt et nous espérons que cela perdurera. L'excédent dégagé sur le budget forêt est conséquent, cela permet donc d'alimenter en cas de nécessité le budget principal.

## COMPTE DE RESULTAT 2017 DU CCAS (confirmation du vote du Conseil d'Administration à la Majorité)

Dépenses de fonctionnement	3 963,05 €
Recettes de fonctionnement	8 290,00 €
Résultat de l'exercice	4 326,95 €
Report antérieur	7 278,43 €
<b>Résultat cumulé arrêté au 31 décembre 2017</b>	<b>11 605,38 €</b>

Ce résultat reste acquis au CCAS et viendra se cumuler au budget 2018.

Fabricia VOL/David MINUTO



### UN NOUVEAU PLAN D'AMENAGEMENT FORESTIER

Un nouveau plan d'aménagement forestier (outil de gestion de la forêt) a été approuvé par le conseil municipal pour une période de vingt ans. Le plan d'aménagement établi par l'ONF est soumis à délibération du conseil municipal pour approbation. En raison de la durée particulièrement longue de ce plan l'Office National des Forêts s'engage à réaliser un bilan de mise en œuvre de l'aménagement de la forêt communale de Dugny-sur-Meuse à mi-période, soit en 2026. Ce bilan fera l'objet d'une présentation à la commune, conformément aux textes en vigueur. En fonction des constats de ce bilan et des attentes de la commune, l'aménagement forestier pourra être adapté. Dans ce plan un calendrier d'exploitation est établi par année en fonction de l'évolution de la forêt. Des prélèvements sont effectués sur une certaine période et ne laissant que des semenciers pour la régénération. Quand les semis sont bien implantés les grands arbres restants sont abattus pour ne laisser que les jeunes plans et favoriser leur développement (coupe définitive).

Le hêtre, majoritaire, sur la forêt communale doit être exploité entre quatre-vingt et cent ans (si ils sont trop vieux ils deviennent rouge à l'intérieur et perdent de leur valeur marchande).

Dans une forêt tout comme dans un jardin : quand les légumes et les fruits sont à maturité il faut les récolter.

**Les inscriptions "Affouage" débutent à compter de ce jour et jusqu'au 15 septembre 2018.**

L'année scolaire va s'achever, nous tenons à remercier tous les enseignants, les équipes pédagogiques, les intervenants ...

Rappelons qu'enseigner à des élèves demande de la rigueur, de la bienveillance, de la patience, un grand sens de l'écoute, de l'attention, valoriser les compétences de chacun, s'adapter en permanence et expliquer les choses clairement, aux élèves comme aux familles.

Nous pouvons être fiers de notre école et du travail accompli par tous. Une nouvelle année se profile à l'horizon. Le retour sur la réforme de 2013 répond à une forte attente des familles et des élus qui considèrent qu'elle n'était pas adaptée pour nos enfants.

Dès la prochaine rentrée nos enfants n'iront plus à l'école le mercredi matin.

Les journées d'école des élèves vont être plus denses avec six heures de classe par jour.

Comme toujours, les enseignants seront vigilants et à l'écoute de leur classe et adapteront leurs emplois du temps à ce nouveau rythme.

N'hésitez surtout pas à remonter tout changement, difficultés que votre enfant pourrait rencontrer. Les nouveaux horaires de classes et les listes scolaires seront mis en ligne sur le site internet \* de notre commune de Dugny-sur-Meuse.

Bonnes vacances à tous.

Oubliez l'école pour quelques temps, profitez de vos vacances et vous reviendrez en classe avec l'enthousiasme que nous vous connaissons.



Isabelle Remy  
\*[www.mairiedugny55.fr/](http://www.mairiedugny55.fr/)



## Fleurissement

Fleurir c'est donner de la couleur et de la bonne humeur à notre cadre de vie. Fleurir c'est aussi accueillir, procurer convivialité à nos hôtes et bien-être autour de nous.

C'est ce que recherchent les employés communaux en fleurissant le village. Ils s'appliquent à marier les différentes variétés et harmonisent les couleurs. Ils ont plaisir à prendre soin de leurs plantations tout au long de cette belle saison. Ce travail d'amateur est salué par les regards attentifs et connaisseurs.

Fleurir c'est aussi l'amour de la nature, la passion, la créativité.

Un grand merci à nos employés communaux pour leur investissement à embellir notre village ainsi qu'à tous les habitants qui fleurissent leur maison.

## Ça a bougé, ça bouge et ça bougera à la chapelle de BILLEMONT.

Tradition Meusienne a ouvert en grand les portes de ce magnifique écrin tout au long de l'année, théâtre, chant, humour, expositions mêlant différents genres ont été proposés.

Pas un mois ne s'est passé sans qu'une animation théâtre, une expo, des chants ne fassent vivre la chapelle.

La chapelle a aussi accueilli des spectacles d'autres associations comme «La quiche en 5 actes» proposé par la MJC du Verdunois (la cafetière Festival sans filtre).

Les communes de Dugny-sur-Meuse et de

Belleray, par le biais du syndicat mixte des deux rives, viennent d'investir dans une centaine de chaises pour équiper la chapelle.

Le site de notre mairie\* sera le relais des événements à venir.

Mais, d'ores et déjà, nous vous donnons rendez-vous à partir du 17 juin pour découvrir la maquette des Fours à Chaux de Billemont, réalisée par des bénévoles de la commune de Belleray, Dugny-Sur-Meuse et de Tradition Meusienne. Un travail remarquable qu'il serait dommage de ne pas venir admirer.

Isabelle Remy

\*[www.mairiedugny55.fr](http://www.mairiedugny55.fr)

## Cérémonie du 8 MAI

Elus, anciens combattants, pompiers du centre de Dieue, responsables associatifs et citoyens ont entouré mesdames Fabricia Vol, Maire de Dugny, Véronique Philippe, Conseillère Départementale et monsieur Gilbert Henry, Président de l'Association des Anciens Combattants, devant le monument aux morts afin de commémorer le soixante-treizième anniversaire de la victoire de 1945 et de la fin de la seconde guerre mondiale.

Après le dépôt de gerbe, madame le Maire a lu le message de madame Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées. La cérémonie s'est achevée par une vibrante Marseillaise accompagnée à l'accordéon par Fiorindo.

## Bienvenue à Mme Anne BEAUSIR

Anne a rejoint l'équipe administrative de la mairie en mars dernier afin de remplacer Mme Sylvie Gabriel qui a souhaité se mettre en disponibilité personnelle pour deux ans.

En lien avec le centre de gestion, elle est mise à disposition pour une durée de 24h30 semaine.

Anne partage son temps de travail entre l'agence postale et l'accueil de la mairie.





**Le 05 et 06 mai dernier, la municipalité a ouvert les portes de sa 2ème exposition**

**Peintures / Photos / Sculptures à l'Église Romane.**

**Avec : Pour la partie Photographie:**

- Mme Marie Claire FLAGA - Mr Anthony FERRY

**Pour la partie Sculpture : - Mr Richard ILLOUZ**

**Pour la partie Peinture :**

- Mme Geneviève LOMBARD - Mme Catherine RANIERI - Mme Bénédicte BECK - Melle Alicia DEL NEGRO

Bien sûr le noyau d'artistes de l'an dernier été présent car il ne voulait pas rater cette nouvelle édition et il a été agrandi par la venue de Catherine et Alicia.

Cette 2ème édition a été très appréciée par tous les visiteurs grâce aux superbes œuvres qui ont été exposées et à la convivialité de tous.

Un grand merci : aux artistes, aux employés communaux, au conseil municipal, pour leur investissement, à la CODECOM pour la mise à disposition de l'Église Romane, à l'association Dugny Fête et Loisirs pour le prêt de matériel, à l'association Bière Culture et Passion pour la buvette ainsi qu'à Mr ROUSSEAU de Sodiplante pour les prêts d'arbustes.

A la fin de l'expo, Mme Geneviève Lombard a ému Mme le Maire en lui offrant une de ses œuvres représentant l'église fortifiée qui sera mise en place dans les nouveaux locaux de la mairie. Merci encore pour cette gentillesse.

Je vous dis à l'année prochaine pour l'édition N°3 en tant que visiteur ou amateur.

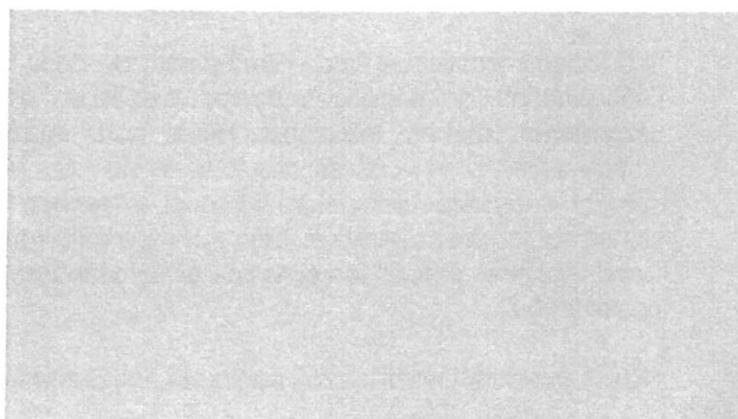
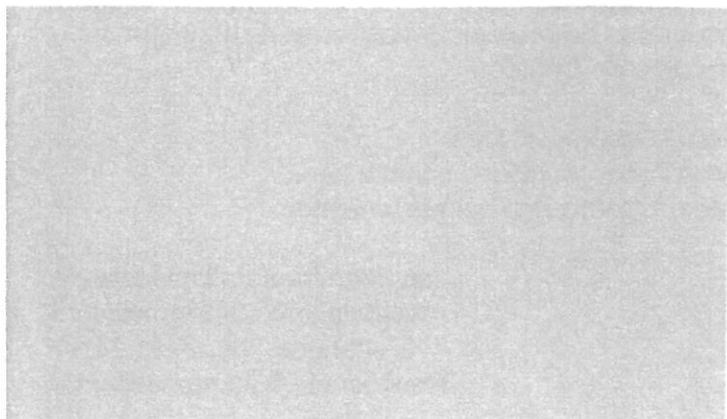
**SI VOUS HABITEZ DUGNY ET QUE VOUS ETES UN ARTISTE AMATEUR FAITES VOUS CONNAITRE EN MAIRIE**

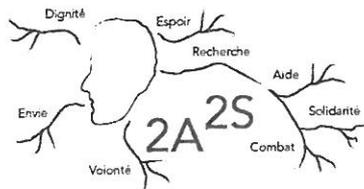
**(avant fin septembre) POUR EXPOSER LORS DE NOS PROCHAINES EDITIONS.**

Karine HELMINGER



## LES MOTS DE L'OPPOSITION





Association Aide et Soutien à Sébastien

Sébastien Brunella, résident et originaire de Dugny sur Meuse est malheureusement atteint de la SLA (Sclérose Latérale Amyotrophique), plus connue sous le nom maladie de Charcot. Il s'agit d'une maladie neuromusculaire affectant les neurones moteurs commandant les muscles de la motricité, de la parole, de la déglutition et de la respiration. Il n'existe pas de traitement permettant de guérir, ni même de stopper l'évolution de cette maladie, et les chercheurs manquent cruellement de moyens financiers.

Nous avons donc pris le taureau par les cornes et décidé de venir en aide à Sébastien avec les moyens qui sont les nôtres : l'envie d'aider, la bienveillance et la volonté. C'est ainsi qu'en février dernier, les amis et proches de Sébastien ont créé l'association 2A2S.

Notre association vise à :

- Soutenir la recherche sur la SLA (Sclérose Latérale Amyotrophique)
- Sensibiliser l'opinion publique sur cette maladie
- Accompagner les personnes atteintes de la SLA sous les aspects logistiques, financiers et organisationnels.

Les malades ont besoin de dispositifs médicaux et techniques très coûteux : lit médicalisé, fauteuil roulant électrique, logiciels à commande oculaire permettant la communication lorsque la parole n'est plus là, réaménagement du domicile, assistance respiratoire....

Les fonds récoltés à l'aide d'adhésion, de dons, de subventions, de bénéfices de manifestations nous permettent d'aider Sébastien. Plus nous aurons d'adhérents, plus nous serons forts et plus nos voix seront entendues pour faire avancer la recherche. Nous remercions d'ores et déjà tous les adhérents, leurs soutiens et tous les élans de générosité depuis notre début.

Nous avons déjà participé à quelques manifestations

locales, mais notre plus grande fierté à ce jour est la grande chute de dominos qui a eu lieu le 28 avril dernier à Verdun. Trois journées de préparation pour mettre en place, assembler, réfléchir, prendre un temps de recul, repenser, reconfigurer, déplacer, recommencer ... et obtenir un résultat du meilleur effet.

Ainsi, de nombreuses personnes ont pu admirer des fresques aux thèmes variés en rapport à Verdun, au sport, au jeu,... avec en fil rouge l'objectif clair de vaincre. Tout comme la beauté des arbres en avril, le côté éphémère de l'opération l'a rendue encore plus belle. Nous sommes absolument ravis que cette opération ait rencontré un tel engouement. Inutile de préciser que cet événement est également un mélange d'émotions : la joie, la colère, la peur, la fierté, l'amour, la tristesse rassemblées au même endroit.

Nous avons déjà récolté des dons aussitôt investis dans des outils facilitant la vie de Sébastien au quotidien. Ainsi, l'association a pu investir dans un logiciel très onéreux permettant la commande d'un ordinateur simplement avec le regard.

Cela permet à Sébastien de se reconnecter avec le réel, l'actualité, les réseaux sociaux, etc... Voilà un exemple concret d'utilisation des fonds récoltés.

Nous sommes clairement déterminés à continuer encore et encore, pour venir en aide à la hauteur des possibilités de chacun. Notez que nous serons présents au parc de Londres à Verdun le 30 juin prochain pour la fête du rugby organisée par le SAV Rugby.

L'association 2A2S qui n'a que 3 mois d'existence, commence à être connue et reconnue. Les énergies bienveillantes autour de cette cause permettent de nous développer. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous pour d'autres manifestations, d'autres moments, d'autres preuves de solidarité, d'autres occasions de soutenir Sébastien et de lutter contre la maladie de Charcot.

Merci à toutes et tous

Merci pour toutes les contributions

Merci à toutes les bonnes volontés.

Les membres de l'association  
Association2a2s@gmail.com  
Téléphone : 06.82.31.71.17  
Présidente : Nadège Halbutier



## DUGNY FETES et LOISIRS

Le 14 avril, notre soirée MOULES FRITES a connu un vif succès avec ses 150 convives accueillis dans un décor original et coloré réalisé par Peggy, et dans une ambiance musicale assurée par Fabien, notre DJ local. Les danseurs ont occupé la piste jusque 3 heures du matin.

**RALLYE PEDESTRE** : le 6 mai, une centaine de marcheurs est venue parcourir le circuit et répondre aux questions portant cette année sur la faune, la flore et la nature en général.

Samedi 12 mai, un large public est venu applaudir la troupe « l'ILE en JOIE » désormais habituée à la scène de Dugny, pour sa pièce « Bon anniversaire Chérie ». Les rires étaient au rendez-vous, tant le texte et le jeu des acteurs étaient dignes de professionnels.

N'oubliez pas nos prochains rendez-vous :

- Foire aux puces le 17 juin
- Challenge pétanque le 4 août, cité Ste Barbe
- Soirée théâtre le 15 septembre avec la troupe « Les Intantinetts »
- Assemblée Générale le 6 octobre
- Loto de St Nicolas le 8 décembre
- Spectacle st Nicolas suivi d'une distribution de friandises le 9 décembre



### Chasse au cerf...

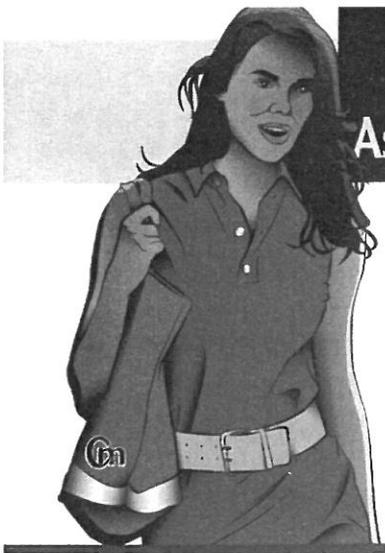
Une bague octroyée... un jeune cerf abattu ! Rappelons que sa présence est de plus en plus fréquente dans les forêts autour de Dugny où il semble désormais se satisfaire de la végétation. Ceci a permis à l'**Amicale des Huit Chevaux** d'obtenir une bague de la Fédération Départementale de la Chasse afin de débusquer ce seigneur des bois. C'est le premier cerf abattu dans le secteur de Dugny et c'est une bête de 120 kg qu'Aldo a pu inscrire à son palmarès en cette fin de saison de chasse.



### ...et aux œufs en forêt

Accompagnés de leurs parents ou grands-parents, trente-cinq enfants du village ont répondu à l'invitation de l'Amicale des Huit Chevaux pour ramasser les œufs déposés par les cloches et les lapins de Pâques. Les bénévoles de l'**Amicale des Huit Chevaux** les ont accueillis à la cabane de chasse avant de parcourir les chemins à travers bois. Après avoir bien rempli leurs paniers, tous ont apprécié de partager une petite collation gourmande.





## Pluie de livres à la bibliothèque

Isabelle, Nadège accompagnées de Camille, les bénévoles de la bibliothèque municipale "Au fil des pages" viennent de recevoir Arno et Jean-

Philippe, équipés de leur bibliothèque ambulante de la bibliothèque départementale de prêt (BDM) le temps d'un échange de documents.

Outre les documents en prêt par la BDM, reconnaissables par une vignette bleue accolée sur la tranche de chaque livre, "Au Fil des Pages" propose un large choix de supports hétéroclites et attrayants pour le bonheur des lecteurs.

Sont à disposition, le fond de livres en caractères confortables qui s'est fortement agrandi, les bacs d'albums enfants regorgent d'histoires des plus classiques aux plus mystérieuses. Des bébés lecteurs jusqu'aux ados, un large choix d'albums, de livres à "toucher" ou livres "jeu" bande dessinées ou romans, contes sont à portée de mains. Le coin des adultes foisonne de romans de tous genres mais propose également des histoires vraies et nom-



breux documentaires.

Du plus jeune au plus âgé des lecteurs, Isabelle, Nadège et Camille arrivent toujours à les satisfaire et aiment leur faire découvrir les nouvelles acquisitions.

A noter : Le service de prêt de livres est ouvert aux lecteurs le samedi de 14 à 17 h sauf période vacances scolaires soit de 14 à 16 h. La bibliothèque municipale "Au Fil des Pages" est un service public, par conséquent son inscription et prêt de livre sont gratuits. **Contact au 06.72.15.05.40**

**A noter : fermeture estivale du 1er août au 2 septembre**





**Les Aînés de Dugny** ont organisé leur sortie culturelle est festive le 4 mai 2018 : destination les Vosges. Un peu plus de 40 personnes ont répondu présent. La matinée a été consacrée à la visite du musée du textile de Ventron.



En 1985, l'idée de musée est née d'une exposition textile à Remiremont.

Le tissage du Grand Ventron a très vite été retenu et cette usine fermée en 1952 a été transformée en musée, qui a ouvert ses portes en 1992. Des machines d'autres filatures ont été rapatriées. L'exposition se fait sur 3 niveaux et nous pouvons assister à toutes les étapes de la fabrication de tissu, depuis la matière première (le coton),



jusqu'à la filature.

Les guides, d'anciens salariés, commentent avec passion la pénibilité des travaux d'antan. Cette visite qui s'adresse à tous les âges de la population nécessite de prévoir entre 1h30 et 2h pour voir les machines et matériels et entendre les explications.

Une bonne idée de sortie en famille.

Notre programme nous a ensuite conduit à St Nabord pour un dîner spectacle qui a ravi les convives.

Finalement, nous avons repris la route vers 17h.

Ce type de sortie a été fortement apprécié par nos adhérents.

La prochaine grande sortie est fixée au 23 juin, avec un séjour d'une semaine dans la région de Collonges la Rouge (en Corrèze).

Pour les nouveaux retraités qui hésitent encore à rejoindre l'association, ils pourront constater que l'association Générations Mouvement porte bien son nom !!!!



## FC DUGNY.

L'équipe fanion, après avoir laissé entrevoir une montée à l'échelon supérieur durant une bonne partie du championnat, terminera 2ème en 1ère division. Elle aura été jusqu'en 8ème de finale de la Coupe de Lorraine, et jusqu'en quart de finale de la Coupe Meuse.

L'équipe 2, après avoir jouée une saison en 2ème division, redescendra en 3ème division. Un bon parcours toutefois en Coupe Meuse « B » car elle ne s'inclinera qu'en demi-finale.

L'équipe 3 ne terminera pas son championnat par manque de joueurs.

Les U18, se sont comportés honorablement, et certains ont montrés leurs valeurs par des apparitions en équipes séniors.

En équipe jumelée, les catégories d'U7 à U15 se sont bien comportées dans leur championnat et plateau.

Le samedi 12 mai, nous avons lancé l'idée d'organiser un vide grenier le long de notre terrain honneur, et sur notre terrain d'entraînement.

C'est sous un soleil radieux qu'une cinquantaine d'exposants ont participés à notre 1ère brocante, et également, dans la bonne humeur que les belles affaires ont été réalisées.

Des restaurations et une buvette étaient présentes pour permettre à tous de se restaurer et de s'hydrater tout au long de la journée.

Je tiens à remercier les personnes bénévoles qui ont passées beaucoup de temps, (avant, pendant et après) pour que cette journée soit une réussite, et je vous donne rendez-vous l'année prochaine.



Pendant les vacances de Pâques, nous avons organisé des après-midi récréatives pour nos jeunes licenciés, mais également, pour les enfants du village qui

souhaitaient découvrir les différents ateliers footballistiques mis en place par Dgino et Léopold, les deux services civiques du club.

Nous avons compté entre 8 et 10 enfants par journée.

Pour clôturer chaque journée, les enfants avaient droit à des gâteaux, des gaufres ou des crêpes fabriquées par Angélique.



En mai et juin, les services civiques, encadrés d'Antoine et Clément ont installé des ateliers autour du ballon rond, à l'école de Dugny, durant les « NAP ».

Ces actions se déroulaient sur le terrain de handball, le jeudi pendant 1 heure.

Pas moins d'une trentaine d'enfants garçons et filles se sont initiés, dans la bonne humeur, au jonglage, slalom, conduite de balle, tir au but, et pour clôturer ces exercices, à la demande générale, l'après-midi s'est terminé, par un petit match.



## AS DUGNY

Une nouvelle saison se termine pour la Section Danses de salon de l'AS Dugny. Une saison qui a vu l'effectif de la section croître pour atteindre une cinquantaine de participantes et participants. Grâce aux conseils avisés de Patrice, chacune et chacun a pu progresser dans une ambiance studieuse et conviviale à la fois. Une programmation précise a permis au groupe de se perfectionner dans les différentes danses de salon, chacune

et chacun à son rythme. Les moments conviviaux n'ont pas été oubliés. Tout d'abord, en décembre,

le cours commun avec la section Gym qui s'est terminé par la dégustation de la traditionnelle bûche de Noël offerte par l'Association, puis en janvier un repas en commun pour fêter la nouvelle année et enfin, début mars, une soirée dansante très réussie grâce à l'implication de tous les Membres du Bureau de l'Association. Cette

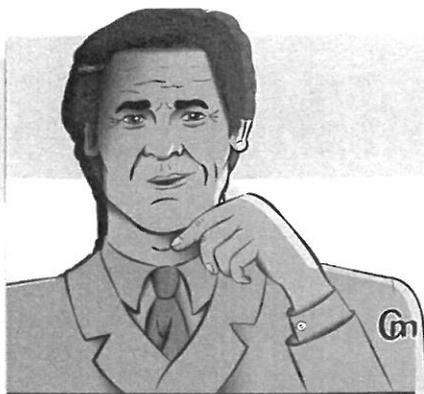


réussite a donné à toutes et à tous l'envie de recommencer en 2019. A noter que Madame le Maire de Dugny et sa Deuxième Adjointe nous ont fait le plaisir et l'honneur de participer à cette soirée. Rendez-vous à l'Assemblée Générale de l'Association, fin juin, pour se souhaiter de bonnes vacances et surtout se dire à bientôt, en septembre, pour une nouvelle saison de l'AS Dugny.

En ce qui concerne la section Judo, certains judokas sont allés à des compétitions organisées par le comité Meuse et au Gala de Dieue. Grâce à une belle participation et aux résultats des judokas, l'AS Dugny fini 10ème du gala de Dieue. Pour les animations meusiennes, la saison s'est finie le 13 mai avec le dernier tour des Ptits Kim's et des Ptits tigres. Lors de cette journée, les judokas ont perfectionné leur judo et ont été récompensés.

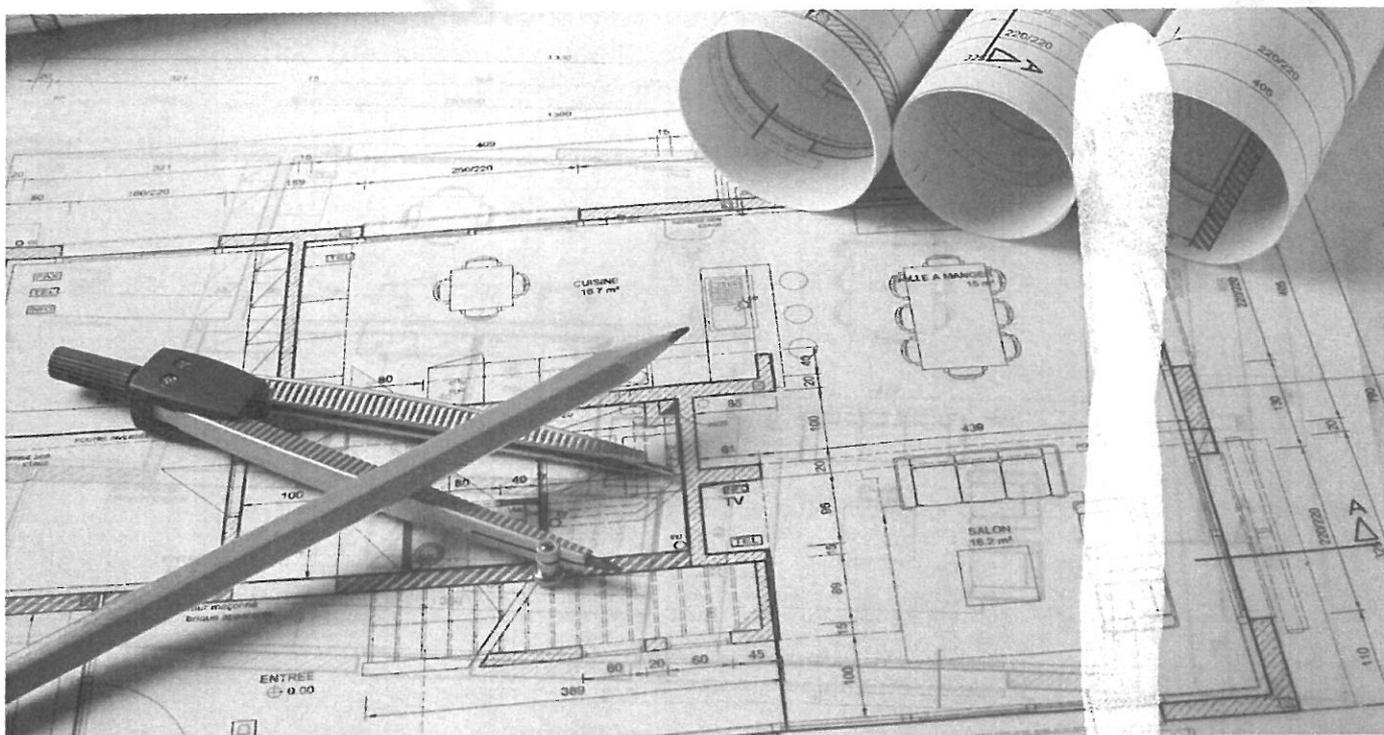
La saison s'achève avec le passage des grades, la remise des nouvelles ceintures s'effectuera lors du dernier cours.





## REGLES d'URBANISME : le PERMIS de CONSTRUIRE

Dans le bulletin précédent, nous avons traité de la déclaration préalable. Nous abordons dans ce deuxième volet les dispositions générales concernant le permis de construire. Vous voulez construire : où vous renseigner ? les cas de dépôt d'une demande de permis de construire, le délai d'instruction, la réponse de la mairie, la durée de validité du permis.



### Où vous renseigner ?

La mairie de la commune dans laquelle vous voulez réaliser votre projet est le guichet unique en mesure de vous renseigner sur toutes les règles d'urbanisme applicables sur son territoire.

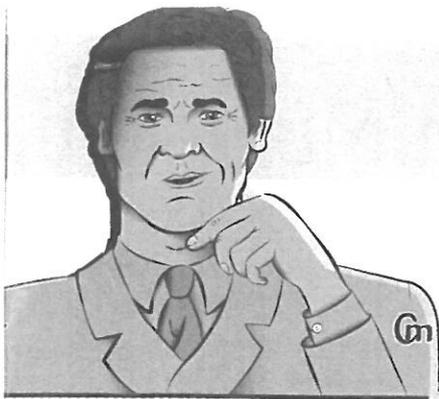
En outre, pour tous les dossiers déposés, la mairie est tenue :  
d'accuser réception ou donner décharge du dépôt de la demande,  
d'attribuer un numéro d'enregistrement,  
de procéder à l'affichage de l'avis de dépôt.

### Le permis de construire : pour quels cas ?

D'une manière générale, le permis de construire concerne les travaux de construction de grande ampleur (construction d'une maison individuelle et /ou de ses annexes). Toutefois, il s'applique également à plusieurs autres cas (certains agrandissements, transformation d'usage de la construction...). Un permis de construire est exigé pour la construction d'une maison individuelle.

### Demande de permis de construire :

Elle doit être adressée par lettre recommandée avec avis de réception ou déposée à la mairie.



## Les Infos en + Bulletin Municipa

Elle doit être faite à partir d'un formulaire spécifique à chaque cas de construction. Exemple : le cerfa n°13406\*06 pour réaliser une maison individuelle ou ses annexes. Ce formulaire décline la liste des pièces à fournir. Attention, si votre projet de construction prévoit une surface thermique et une surface de plancher supérieure à 50 m<sup>2</sup>, vous devez en plus joindre à votre demande de permis de construire une attestation indiquant que la construction respecte bien la réglementation thermique 2012. Vous devez remettre votre dossier à votre mairie en 4 exemplaires pour le cas général.

La mairie vous indiquera si vous y entrez ou si vous y dérogez.

A cette occasion, elle vous délivre ou vous envoie un récépissé avec un numéro d'enregistrement mentionnant le point de départ de la date à partir de laquelle les travaux pourront commencer.

### Délai d'instruction

Le délai pour instruire votre demande de permis est de 2 mois. En cas de consultation d'un service extérieur, il peut être allongé d'un mois supplémentaire.

Dans les 15 jours qui suivent le dépôt de votre dossier et durant toute l'instruction, un avis de dépôt de demande de permis de construire précisant les caractéristiques essentielles de votre projet est affiché en mairie.

### Durée de validité du permis de construire

Elle est de 3 ans. Ce délai peut être prorogé de 2 fois un an.

La demande de prorogation doit être faite par courrier en double exemplaire 2 mois au moins avant l'expiration du délai de validité initiale de votre permis de construire. Elle doit être adressée par lettre recommandée avec avis de réception ou déposé en mairie qui dispose de 2 mois pour rendre sa réponse. En cas de non réponse dans ce délai, votre demande de prorogation est acceptée.





## Crottes de chiens.

Vous aimez votre chien ? Vous aimez votre village ? Ramassez ses crottes, un geste simple et

votre chien ne gênera pas les autres citoyens. C'est grâce au comportement de son maître que votre chien sera accepté.

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins : elles salissent trottoirs ou espaces verts et participent à la prolifération des microbes. Bien que n'importe quel déchet déposé sur le sol puisse gâcher une chaussée ou un parterre fleuri, rien n'égale des crottes de chien non ramassées. De quoi vous mettre de mauvaise humeur...

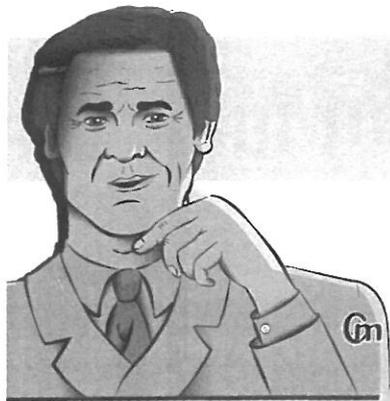
J'aime mon chien, j'en suis responsable et j'en prends soin!

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier).

La plupart des gens sont d'accord sur le fait que les espaces publics devraient être propres et débarrassés de tous déchets, spécialement des crottes de chien. Garder les rues, les espaces verts et le village propres est l'affaire de tout le monde.

Il suffit de six secondes pour faire ce geste et se faire apprécier de ses concitoyens !





# Les Infos en + Bulletin Municipal

## Consignes de tri

Les sacs jaunes sont ramassés tous les 15 jours le LUNDI matin des semaines paires.



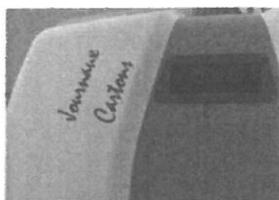
*Briques alimentaires*



*Emballages en métal*



*Bouteilles et flacons en plastique rigide*



*Emballages en carton*



*Journaux, Magazines*



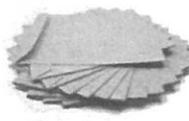
*Catalogues, Annuaire*



*Publicités, Prospectus*



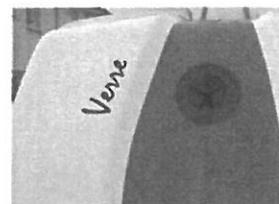
*Courriers, Lettres*



*Enveloppes*



*Autres papiers*



*Bouteilles en verre*



*Bouteilles, pots et bocaux en v*

## Point sur les ordures ménagères.

En ce qui concerne les ordures ménagères, grâce au tri sélectif, nous avons pu constater une baisse de la part fixe sur les factures de la Codecom Val de Meuse Voie Sacrée, à savoir :

- Part fixe sur un bac 140 L : 124€ au lieu de 133€

Prix de la levée 3€ au lieu de 3€15

- Part fixe sur un bac 80L : 62€ au lieu de 70€

Prix de la levée 1€70 au lieu de 1€80

Merci de continuer à bien trier, de ne pas déposer vos ordures ménagères ou déchets devant les bennes de tri car toutes ces incivilités ont un coût et il serait dommage que celles-ci nuisent à tous.



## LAISSONS LES TROTTOIRS AUX PIÉTONS !

Les trottoirs sont faits pour la circulation EN TOUTE SÉCURITÉ DES PIÉTONS, dont particulièrement les enfants en bas âge dans leurs poussettes, les enfants qui se rendent à l'école à pied et les personnes âgées.

Il faut donc que les trottoirs demeurent libres de tout obstacle EN PERMANENCE UN VEHICULE QUI STATIONNE SUR UN TROTTOIR, C'EST UN STATIONNEMENT GENANT.

Stationner sa voiture sur les trottoirs, c'est empêcher les piétons de circuler en toute sécurité.



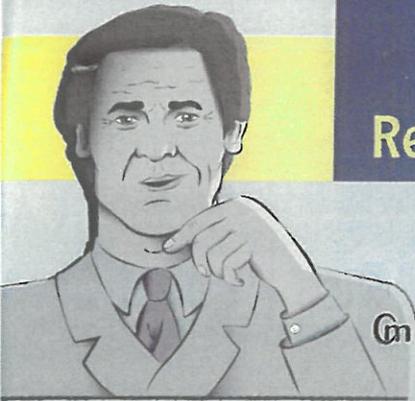
## Journée découverte des associations du village.

Vous cherchez une activité pour votre temps libre, pour occuper vos enfants.....alors venez assister à la journée découverte des associations.

Organisée par la municipalité, cette manifestation aura lieu **le samedi 8 septembre 2018 à la salle des fêtes de Dugny.**

Elle permettra aux différentes associations de la commune de présenter leurs activités et aux habitants de les découvrir ou redécouvrir.

Alors « chausser » votre bonne humeur et venez la partager avec nous !



**URGENCE**

- Pompiers.....18
- Médecins de ville
- N°unique...08.20.33.20.20
- SAMU.....15
- Gendarmerie national..17

**Disponibilité des Elus sur rendez-vous :**

- Mme VOL Fabricia, Maire
- M. MINUTO, 1<sup>er</sup> Adjoint
- Mme HELMINGER, 2<sup>ème</sup> Adjointe
- M. WATRIN, 3<sup>ème</sup> Adjoint
- Wittoz Dominique :  
Conseiller municipal chargé de la forêt
- Dubaux Arnaud :  
Conseiller municipal chargé de l'eau potable et assainissement

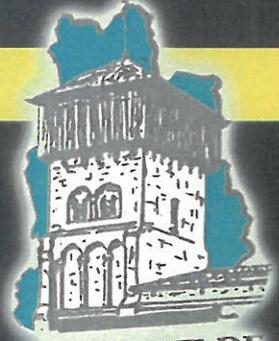
**MAIRIE**

- Tél. mairie 03.29.85.70.54
- Fax.mairie 03.29.85.77.22
- Le site : [www.mairiedugny55.fr](http://www.mairiedugny55.fr)
- Mail : [mairie-dugny-meuse@wanadoo.fr](mailto:mairie-dugny-meuse@wanadoo.fr)
- Numéro urgence en dehors des heures de mairie : 06.30.71.42.08

**Bibliothèque AU FIL DES PAGES**

- Maison des associations et de la culture
- 78 rue PARMENTIER
- ☎ 06.72.15.05.40
- Ouverture : Samedi de 14 à 17 heures

13 Juillet 2018



COMMUNE DE DUGNY-SUR-MEUSE

**RENDEZ VOUS :  
TERRAIN DE SPORT RUE BRIQUETTE**

**ANIMATIONS GRATUITES,  
Lots à gagner et DJ**

*Buvette et Restauration sur place*

**Début des festivités 19h00**

◆ Animations pour les petits (lots à gagner)

◆ Tournoi de pétanque en doublette  
Inscription de 18h30 à 19h00)

**DISTRIBUTION DES LAMPIONS 22H30**

**FEU D'ARTIFICE 23H00**

**BAL POPULAIRE**

*Manifestation organisée par la municipalité et les associations de Dugny.*

# DUGNY ... .. à la loupe !

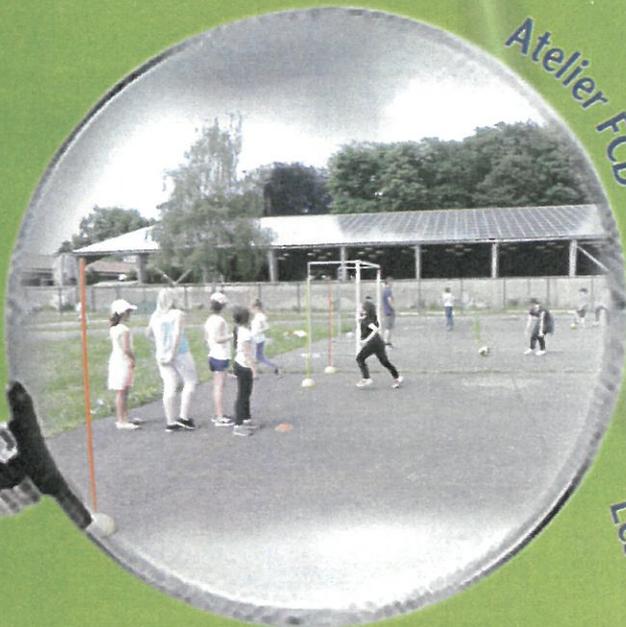
Publication :  
Juin 2018

## ETE 2018



2A2S - Domino

Repas des aînés



Atelier FCD



Les médaillés ASD



Cérémonie du 8 Mai



Nos artistes expo